

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ACCA de Durfort-Lacapelette

Affichage en mairie de Durfort Lacapelette, le 17/04/2024

Objet : Convocation à l'assemblée générale du 27 Avril 2024 à 10h30.

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'ACCA de Durfort-Lacapelette.

Celle-ci aura lieu le 27 Avril 2024 dans la salle de réception du café de Durfort-Ltte

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Vote du nouveau bureau ;
- Présentation du rapport d'activité ;
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses en rapport avec l'association ;

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 2/3 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du (date de la réunion) et faisant partie de l'association de notre association depuis au moins 5 mois.
3. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Tous les pouvoirs sont obligatoirement déposés au siège social de l'association au plus tard le 17 Avril 2024.
4. Il est également possible de voter par correspondance. Veuillez trouver ci-joint un bulletin de vote par correspondance à compléter et à signer.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.